#### AR Prefecture

## COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU SUD NIVERNAIS

Le 31 Janvier 2023 à dix-huit heures, le Conseil communautaire de la Communauté de Communes du Sud Nivernais, légalement convoqué, s'est réuni au Village Portuaire de la Jonction à Decize sous la présidence de Régine Roy, Présidente.

<u>Date convocation</u>: 25 Janvier 2023. <u>Présents</u>: AUGER Catherine, BARBIER Daniel, BORNET Carole, CAILLOT Daniel, CLAVEL Eric, COLAS David, DAGUIN Gérard, DUMONT Sylvie, ESCURAT Elisabeth, FONGARO Laurent, FOREST Jean-Yves, GATEAU Mireille, GAUTHERON François, GRZESKOWIAK Ingrid, GUYOT Justine, HOURCABIE Guy, JAILLOT Annick, JAMET Christine, JOACHIM Mélanie, LEMOINE Fernand, MARTIN Michel, MAZOIRE Guy, MOREAU Alain, RENARD Cyril, ROLLIN Philippe, ROY Régine, SCHWARZ François, SIMONNET Pascale, THEVENARD Pierre, THEVENET Pascal, VENUAT Éric, VINCENT Michel,

Excusés: BARBIER Roger, BERNARD Colette (pouvoir à Rollin P.), BOUILLON Sandra, BOUZOULA Yasmina, ESCURAT Elisabeth, GIRARD Pascal (pouvoir à Bornet C.), LEROY Anne (pouvoir à Thevenet P.), LOUHET Damien, MONNETTE Jean-Marie (pouvoir à Guyot J.), MOREAUX Jacques (pouvoir à Jaillot A.), ROY Barbara (pouvoir à Gateau M.), SAURAT Jean-François (pouvoir à Martin M.), VINGDIOLET Marie-Christine (pouvoir à Barbier D.)

Secrétaire de séance : GUYOT Justine En exercice : 44. Présents : 31. Votants : 39.

# <u>Musée de la Mine : Plan de financement et demande de subvention pour la réalisation de l'exposition temporaire 2023</u>

Tous les ans, le Musée de la Mine de La Machine présente une exposition temporaire différente. En 2022, 100 ans de mode Machinoise ont été mis en lumière dans l'exposition « A la mode de chez nous ! »

L'année 2023 marque les 40 ans du Musée de la Mine. A cette occasion, l'exposition temporaire célébrera ses quatre décennies de vie et s'intitulera « 40 ».

Cette présentation mettra en lumière le Musée depuis ses débuts jusqu'à aujourd'hui. Elle permettra de montrer ses innovations, ses évolutions et tous les acteurs qui ont participé à son rayonnement. Elle offre l'opportunité de dévoiler au public les coulisses du Musée.

L'exposition temporaire sera composée de panneaux explicatifs, de photographies, de documents d'archives, de supports vidéos, de revues de presses, et d'objets issus des collections du Musée. Les dons les plus marquants seront mis en avant. Une place toute particulière sera consacrée aux expositions temporaires qui ont permis d'enrichir la collection permanente de l'établissement au fil des ans.

Ces différents éléments plongeront les visiteurs dans une rétrospective complète et imagée du Musée. Ils rendront hommage aux anciens mineurs ayant œuvré à sa création mais aussi à la transmission de cette mémoire ouvrière. Tous les acteurs de son développement, qu'ils soient conservateurs, employés, saisonniers ou partenaires ne seront pas oubliés.

Le plan de financement prévisionnel est le suivant :

Dépenses	Montant (H.T)	Recettes	Montant
Muséographie	3 900,00 €		
		DRAC (44%)	2 200,00 €
Signalétique	200,00 €		
		Autofinancement	
Communication	900,00 €	CCSN (56%)	2 800,00 €
TOTAL	5 000,00 €	TOTAL	5 000,00 €

Il est proposé au Conseil de bien vouloir :

- Approuver le projet de réalisation de l'exposition temporaire 2023 du Musée de la Mine
- Approuver le plan de financement ci-dessus
- Autoriser la Présidente à solliciter le financeur indiqué dans le plan de financement présenté ci-dessus

### AR Prefecture

058-200067700-20230131-2023\_013-DE Reçu le 02/02/2023

N° 2023/013

Autoriser la Présidente à prendre toutes les mesures utiles à la mise en œuvre du projet, à signer tous les documents s'y rapportant et ainsi que s'inscrire les crédits nécessaires au budget 2023

Le Conseil, après en avoir délibéré, à la faveur d'un vote unanime, agrée la proposition.

### Fait à Decize, le 02 Février 2023

Certifié exécutoire par la Présidente,

Compte tenu de la transmission

En Préfecture le 02/02/2023

Et de la publication le 02/02/2023

La Présidente

La Présidente.